

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

Paris, le 29 octobre 2026, 7h30

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Eramet : bonne dynamique opérationnelle au T3 et avancée du plan de financement

Millions d'euros	T3 2026	T3 2025	Var. (M€)	Var. (%)
Chiffre d'affaires ajusté¹, dont :	746	720	+ 26	+ 4 %
Manganèse	482	421	+ 61	+ 14 %
Lithium	70	7	+ 63	x10
Nickel ajusté (hors SLN)	51	142	- 91	- 64 %
Production et ventes				
Transport de minerai de manganèse – Mt	1,7	1,6	+ 0,1	+ 7 %
Production de carbonate de lithium – t-LCE	4 260	2 080	+ 2 180	+ 105 %
Ventes externes de minerai de nickel (100%) – Mth	1,6	9,3	- 7,7	- 83 %

¹ Cf. définition dans le glossaire financier en Annexe 7.

Engagements ESG

- Sécurité : TF2 en amélioration (0,6 sur 9 mois), en ligne avec la feuille de route RSE

Bonne dynamique opérationnelle au T3 2026, avec une hausse des activités manganèse et lithium

- Minerai de manganèse : volumes transportés en hausse, soutenus par les travaux de modernisation du Transgabonais
- Lithium : renforcement de la performance des opérations en Argentine au cours du trimestre

Chiffre d'affaires ajusté¹ de 746 M€ au T3 2026, en hausse de 4%

- Effet prix positif (+ 15 %), malgré un repli des cours pendant le trimestre, en particulier sur le lithium
- Effet volume négatif (- 12 %), lié à l'arrêt de la production de minerai à PT WBN (Indonésie) pendant l'essentiel du trimestre, au terme de quatre mois de Care & Maintenance ; reprise des opérations en septembre à la suite de l'obtention de nouveaux permis

Avancées du plan de financement

- Poursuite des progrès du programme d'amélioration de la performance (ReSolution)
- Projet d'augmentation de capital de 500 M€ au T4 2026, dont la réalisation effective reste essentielle : signature des accords de souscription des actionnaires de référence et obtention de la dérogation nécessaire de l'AMF

EBITDA ajusté¹ attendu entre 540 M€ et 610 M€ en 2026

- **Objectifs opérationnels confirmés, avec une révision à la hausse pour PT WBN : entre 23 et 26 Mth** de minerai de nickel vendu à l'externe (contre 9 Mth initialement), avec cependant un mix très défavorable au T4
- Hypothèses de prix pour le T4 globalement en ligne avec le consensus, avec une vision plus conservatrice pour le lithium telle qu'observée récemment

Maitrise des capex confirmée : entre 250 M€ et 290 M€ en 2026

Renforcement du bilan conditionné à la réalisation de l'augmentation de capital prévue d'ici la fin de l'année

- Levier ajusté¹ attendu inférieur à **3,0x** et *Gearing*² attendu inférieur à **100 %** à fin décembre

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

Christel Bories, Présidente-Directrice Générale :

« Dans un environnement de marché qui demeure complexe et volatil, l'amélioration de notre performance opérationnelle se confirme, et le renforcement de notre structure financière se poursuit.

Les résultats enregistrés au T3 reflètent les progrès réalisés dans l'ensemble de nos activités, notamment la hausse des volumes transportés au Gabon, la montée en cadence de l'usine de lithium de Centenario en Argentine, la reprise de nos activités minières en Indonésie et le redémarrage partiel des expéditions au Sénégal.

Le plan d'amélioration de la performance progresse conformément au calendrier et continue de porter ses fruits. Nous franchissons également de nouvelles étapes de notre plan de financement avec la réalisation de notre projet d'augmentation de capital d'ici la fin de l'année. Il vise à donner à Eramet les moyens de poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie et de renouer, à terme, avec une croissance durable. »

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

◆ Plan d'amélioration de la génération de cash et de renforcement du bilan

En octobre, Eramet a franchi une étape majeure dans le plan de financement annoncé en février, avec la confirmation de son projet d'augmentation de capital en 2026, grâce au soutien de ses actionnaires de référence et un investissement stratégique de l'Etat.

Cette augmentation de capital permettra à Eramet de consolider son bilan, et de poursuivre de façon optimale la mise en œuvre des autres piliers de son plan (monétisation d'actif et amélioration de la performance). Ce plan a ainsi vocation à permettre au Groupe de renouer avec une phase de croissance à moyen terme.

• **Projet d'augmentation de capital**

Comme indiqué dans le communiqué de presse du 12 octobre, Eramet a confirmé son intention de lancer, après la publication du chiffre d'affaires du T3 et avant la fin d'année³, une augmentation de capital avec Droits Préférentiels de Souscription (« DPS ») à hauteur de 500 M€.

Trois accords de souscription ont été signés le 23 octobre entre Eramet ainsi que les deux actionnaires de référence, l'Agence des Participations de l'État (« APE »)⁴ et Sorame-CEIR ; ils précisent les engagements déjà présentés dans le cadre du communiqué de presse du 12 octobre. Une note explicative résumant ces accords a été publiée sur le site Eramet ([lien](#)).

Le 26 octobre, l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») a accordé à l'APE une dérogation à l'offre publique obligatoire au titre des franchissements de seuils à titre individuel résultant de son accord avec Sorame-CEIR.

Les travaux préparatoires de cette augmentation de capital se poursuivent avec la constitution d'un syndicat bancaire chargé d'accompagner le Groupe dans la préparation de la documentation et la bonne exécution de l'opération.

Grâce à la réalisation de l'augmentation de capital d'ici fin 2026, le Groupe vise un levier ajusté¹ inférieur à 3,0x et un *Gearing*² inférieur à 100 % dès fin décembre⁵.

Eramet s'engage par ailleurs à ne reprendre une distribution de dividendes que lorsque le levier ajusté¹ repassera en dessous de 1x.

• **Revue stratégique d'actifs avec des options de monétisation**

Eramet poursuit la revue stratégique de son portefeuille visant une monétisation ciblée d'actifs qui pourrait se concrétiser par la signature d'accords avec des partenaires d'ici fin 2026. Plusieurs options restent envisagées, en particulier une ou des cessions de participation minoritaires dans certaines activités du Groupe.

• **Amélioration de la performance et de la génération de cash**

La performance opérationnelle du T3 confirme les résultats concrets des actions d'amélioration de la performance dans le cadre du programme ReSolution, avec de nouveaux gains de productivité, ainsi que des réductions de coûts fixes et des gains sur achats.

Au Gabon, la performance du transport ferroviaire continue de s'améliorer, avec une hausse du tonnage transporté par Setrag de + 14 % par rapport au T3 2025 pour l'ensemble des utilisateurs de la voie ferrée (+ 11 % sur 9 mois).

Le plan de capex reste par ailleurs très maîtrisé.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

◆ Engagements RSE

Sécurité

Sur 9 mois le TF2⁶ s'établit à 0,6, confirmant la tendance d'amélioration observée au S1 et restant inférieur à la limite RSE 2026 (< 1,0). Deux accidents graves sont néanmoins survenus au T3, au Gabon lors d'opérations de manœuvre ferroviaire et en Norvège lors d'opérations de production.

Le Groupe rappelle que la sécurité de ses employés et sous-traitants reste la priorité absolue.

ESG

En septembre, Virginie de Chasse, Directrice Développement durable et Affaires extérieures et membre du Comité exécutif d'Eramet, a été nommée au **Conseil d'administration de l'Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA)**. Eramet a ainsi été désigné pour représenter le secteur minier. Cette nomination constitue une nouvelle étape de l'engagement du Groupe en faveur d'une exploitation minière responsable, dans le cadre de sa feuille de route **Act for Positive Mining**. Elle fait écho à l'atteinte du niveau de performance IRMA 50 par Eramet Grande Côte en février 2026.

Au Gabon, Eramet et ses filiales ont poursuivi leurs actions en faveur des territoires, contribuant directement à renforcer l'accès aux services essentiels pour les populations locales. Dans le Haut-Ogooué, **Eramet Comilog** a transféré à l'État gabonais près de 10 millions d'euros d'infrastructures dédiées à l'accès à l'eau potable et à l'éclairage public, dont une station de traitement desservant 417 logements, soit environ 2 000 bénéficiaires. À Booué, **SETRAG** a achevé la réhabilitation et l'extension de l'hôpital départemental, désormais doté notamment d'une maternité, d'un laboratoire, d'un service d'imagerie médicale et d'un bloc opératoire.

Par ailleurs, Eramet Beyond a achevé deux programmes en Indonésie : **Eramet Beyond Scholarship**, qui a accompagné 41 étudiants de l'est du pays à travers 46 sessions de formation, et LAKSMI, la déclinaison indonésienne de **Femmes d'Avenir**, qui a soutenu 468 femmes entrepreneures, dont 100 ont bénéficié d'un mentorat et de subventions. Ces initiatives illustrent la volonté d'Eramet Beyond d'investir dans les parcours et de contribuer durablement au développement des territoires.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

◆ Chiffre d'affaires ajusté du groupe Eramet par activité⁷

Millions d'euros ¹	T3 2026	T3 2025	Var. ¹ (M€)	Var. ⁵ (%)	9m 2026	9m 2025	Var. ¹ (M€)	Var. ⁵ (%)
Manganèse	482	421	+ 61	+ 15 %	1 480	1 369	+ 111	+ 8 %
Activité Minerais de Manganèse ^{2,3}	290	221	+ 69	+ 31 %	871	745	+ 126	+ 17 %
Activité Alliages de Manganèse ²	192	200	- 8	- 4 %	609	624	- 15	- 2 %
Lithium	70	7	+ 63	x10	206	11	+ 195	x18
Nickel ajusté (hors SLN)²	51	142	- 91	- 64 %	276	373	- 97	- 26 %
Quote-part de PT WBN (38,7% hors contrat d'off-take)	17	88	- 71	- 81 %	153	244	- 91	- 37 %
Weda Bay (activité de négoce, contrat d'off-take)	34	54	- 20	- 37 %	123	129	- 6	- 5 %
Sables Minéralisés	22	51	- 29	- 57 %	78	186	- 108	- 58 %
Holding et éliminations ⁴	121	98	+ 23	+ 23 %	355	308	+ 47	+ 15 %
Groupe Eramet ajusté (hors SLN)²	746	720	+ 26	+ 4 %	2 395	2 248	+ 147	+ 7 %

¹ Données arrondies au million le plus proche.

² Cf. définition en Annexe 7.

³ Chiffre d'affaires lié aux ventes externes de minerai de manganèse uniquement, y compris 19 M€ au T3 2026 liés à l'activité de transport de Setrag autre que celui du minerai de Comilog (18 M€ au T3 2025).

⁴ Inclut principalement le chiffre d'affaires provenant de la commercialisation du ferronickel de la SLN car comptabilisé au niveau d'Eramet S.A. ; le chiffre d'affaires de la SLN lié à la vente de minerai de nickel et autres est exclu des chiffres présentés.

⁵ Données arrondies au % supérieur ou inférieur.

Chiffre d'affaires ajusté¹ à 746 M€ au T3 2026, + 4 % par rapport au T3 2025 (+ 3 % à périmètre et change constants¹, avec un effet change de + 1%) : effet prix positif (+ 15 %) et effet volume défavorable (- 12 %), exclusivement lié à la baisse des volumes de ventes en Indonésie.

Au T3 2026, les marchés des métaux ont évolué de manière contrastée par rapport au S1. Le marché du minerai de manganèse est resté excédentaire et les prix ont reculé, tandis que les prix des alliages ont été soutenus en Europe par le CBAM⁹ et les mesures de sauvegarde, mais sont restés sous pression aux États-Unis.

Sur le marché du lithium, la demande a continué de progresser, mais la hausse de l'offre a pesé sur les prix, qui ont fortement reculé en septembre.

Le marché du nickel est resté sous pression, dans un contexte d'offre indonésienne plus abondante.

Sur le marché des sables minéralisés, le zircon a retrouvé un meilleur équilibre sur le trimestre, avec une offre plus resserrée et une demande soutenue, permettant aux prix de poursuivre leur progression par rapport au S1. Concernant l'ilménite, les prix sont restés sous pression, dans un marché toujours excédentaire.

Le contexte de marché et l'évolution des prix de chaque activité au cours du trimestre sont présentés en Annexe 4.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

♦ Manganèse

Au Gabon, transport de minerai en hausse sur le trimestre (1,7 Mt, + 7 %) reflétant de nouveau une très bonne performance opérationnelle de Setrag.

Chiffre d'affaires des activités Manganèse à 482 M€, + 15 % par rapport au T3 2025 :

- **Minerai** : + 31 %, hausse des prix de vente réalisés (+ 18 %) et forte hausse des volumes vendus à l'externe (+ 15 %) ;
- **Alliages** : - 4 %, la baisse des volumes vendus étant en partie compensée par des effets prix et mix favorables.

Minerai de manganèse	T3 2026	T3 2025	Var. (%)	9M 2026	9M 2025	Var. (%)
Chiffre d'affaires – M€ ¹	290	221	+ 31 %	871	745	+ 17 %
Transport de minerai et aggloméré – Mt	1,7	1,6	+ 7 %	4,9	4,6	+ 6 %
Ventes externes de minerai – Mt	1,4	1,2	+ 15 %	4,2	3,9	+ 8 %
Cash cost FOB (excl. droits de sortie) – \$/dmu²	2,2	2,3	- 3 %	2,3	2,3	+ 0 %
Alliages de manganèse	T3 2026	T3 2025	Var. (%)	9M 2026	9M 2025	Var. (%)
Chiffre d'affaires – M€	192	200	- 4 %	609	624	- 2 %
Ventes d'alliages – kt	142	156	- 9 %	479	465	+ 3 %
<i>Dont affinés (%)</i>	58 %	54 %	+ 7 %	54%	51%	+ 6 %

¹ Chiffre d'affaires lié aux ventes externes de minerai de manganèse uniquement, y compris 19 M€ liés à l'activité de transport de Setrag autre que celui du minerai de Comilog (vs. 18 M€ au T3 2025).

² Excluant les taxes et les redevances minières (non-contrôlables) qui représentent 6 % du chiffre d'affaires FOB (cf. Glossaire financier en Annexe 7).

Opérations

• Minerai

Au Gabon, la production de la mine de Moanda est restée stable sur le trimestre, à 1,9 Mt.

En parallèle, Setrag a continué d'afficher une performance en progression avec 1,7 Mt de minerai transporté pour Comilog sur le trimestre (+ 7 % par rapport au T3 2025, impacté par des difficultés opérationnelles). Cette performance s'est de nouveau appuyée sur l'avancement soutenu des travaux de modernisation du Transgabonais : remplacement de 19 km de traverses (+ 24 % vs. T3 2025) et de 21 km de voie (+ 38 % vs. T3 2025). Elle a également bénéficié de la fiabilisation des équipements logistiques de Comilog.

Les volumes de minerai vendus à l'externe s'établissent à 1,4 Mt sur le trimestre, en hausse de 15 %, avec un prix de vente réalisé en hausse de 18 % surperformant l'indice de référence 44% CIF Chine, grâce à un meilleur mix produit et un mix géographique favorable (part accrue de ventes réalisées hors Chine).

Le cash cost FOB¹ de l'activité minerai s'établit à 2,2 \$/dmu en moyenne sur le trimestre, et s'améliore de 3 %, principalement sous l'effet de l'impact positif de la hausse des volumes transportés. Les taxes et redevances minières s'établissent à 0,3 \$/dmu tandis que les coûts de transport maritime à la tonne s'élèvent à 0,9 \$/dmu.

• Alliages

La production d'alliages s'établit en baisse à 157 kt (- 10 % vs. T3 2025, - 16 % vs. T2 2026), compte tenu de l'arrêt pour réfection d'un four en Norvège sur le trimestre. En parallèle, les ventes ont baissé

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

à 142 kt (- 9 % vs. T3 2025), suite au décalage de certains volumes sur le T4, avec un mix en nette amélioration (58 % d'affinés).

Par ailleurs, malgré la faiblesse de la demande européenne et le recul des prix aux États-Unis, la hausse des prix en Europe a impacté favorablement le prix de vente moyen des alliages sur le trimestre par rapport au T3 2025.

Cet impact positif a toutefois été compensé par l'augmentation des coûts du minerai de manganèse consommé sur la période, tandis que le coût des réducteurs consommés est resté stable.

Perspectives

Au T4, la demande de minerai de manganèse devrait reculer en raison d'une base de comparaison élevée au T4 2025, notamment en Chine. La demande chinoise devrait continuer de reculer, en partie compensée par la forte croissance de la demande en Inde, où Eramet est bien implanté. En conséquence, l'offre devrait s'ajuster à la baisse, notamment en Afrique du Sud dont les exportations de minerai de plus basse teneur devraient être impactées par les prix records du diesel et la hausse du fret maritime, dus à la reprise des tensions autour du détroit d'Hormuz.

Le consensus de marché pour le minerai de manganèse haute teneur (44 % CIF Chine) s'établit actuellement à environ 4,95 \$/dm^{tu}⁸ en moyenne pour le T4 2026, un niveau qui apparaît cohérent au regard de la situation de marché et en ligne avec les prix de marché attendus sur le T4.

En Europe, les prix de vente des alliages de manganèse affinés devraient rester bien orientés au T4 2026, soutenus par les effets du CBAM⁹, tandis que ceux des alliages standards devraient rester exposés à une plus forte volatilité, en lien avec la possible exemption de nombreux pays des mesures de sauvegarde des ferroalliages¹⁰. Aux États-Unis, et malgré la forte demande, les prix devraient quant à eux rester stables, en raison des imports indiens.

• Minerai

L'objectif de volumes de minerai transporté est confirmé entre 6,4 Mt et 6,8 Mt en 2026, de même que celui du cash cost FOB¹ entre 2,4 et 2,6 \$/dm^{tu}.

Les capex de développement, destinés à l'amélioration de la chaîne logistique au Gabon, restent estimés à environ 70 M€ pour 2026.

Suite à un écart constaté, un inventaire exhaustif des stocks de minerai de manganèse a été réalisé par un cabinet indépendant en septembre. Ces écarts proviennent d'erreurs de comptage sur les quantités et d'évaluation des densités¹¹. En conséquence :

- En application de la norme IAS 8 (Méthode comptable, changement d'estimation et d'erreur), les écarts antérieurs à 2025 seront comptabilisés rétroactivement dans les capitaux propres au 1^{er} janvier 2025 pour un montant de 39 M€, net d'impôts différés.
- Les écarts relatifs à 2026 seront comptabilisés dans l'EBITDA avec un impact non récurrent de 20 M€ en 2026. Par ailleurs, une partie de la provision pour obsolescence des stocks¹² comptabilisée au S1 sera reprise pour tenir compte des stocks non-existants ; cette reprise s'élève à 20 M€. En conséquence, il n'y a pas d'impact additionnel sur l'EBITDA au S2.

• Alliages

Les volumes de ventes d'alliages du T4 devraient être supérieurs au T3, et restent attendus en hausse sur l'année par rapport à 2025. La marge des alliages de manganèse devrait toutefois rester sous pression au T4, en raison de la hausse attendue du coût des réducteurs consommés¹³. Cette hausse reflète notamment les tensions actuelles sur le marché du charbon à coke, en particulier en Chine.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

◆ Lithium

Au T3, l'usine d'extraction directe de lithium (« DLE ») de Centenario a effectué une période de maintenance prolongée de 14 jours destinée à stabiliser et à fiabiliser la production.

Chiffre d'affaires de l'activité Lithium à 70 M€ sur la période, pour 4 620 t-LCE vendues dans un contexte de prix toujours porteur sur le trimestre.

Lithium	T3 2026	T3 2025	Var. (%)	9M 2026	9M 2025	Var. (%)
Chiffre d'affaires – M€	70	7	+ 872 %	206	11	+ 1 739 %
Production de carbonate de lithium – t-LCE	4 260	2 080	+ 105 %	12 700	2 790	+ 355 %
Ventes de carbonate de lithium – t-LCE	4 620	1 000	+ 362 %	12 940	1 520	+ 751 %

Opérations

Au T3 2026, après avoir atteint 90 % de sa capacité nominale en juin, l'usine a consacré une période prolongée à des travaux de maintenance destinés à stabiliser les opérations et à fiabiliser les unités de production. La production a ainsi été amputée de 14 jours d'arrêt et du temps de redémarrage de l'ensemble des installations ensuite. Depuis l'usine a poursuivi sa montée en cadence confirmant la fiabilisation progressive des opérations.

Elle fonctionne à sa capacité nominale depuis le début du mois d'octobre, sans aucun arrêt lié à la maintenance.

Les volumes produits de carbonate de lithium s'élèvent à 4 260 t-LCE sur le trimestre, contre 2 080 t-LCE au T3 2025. Les volumes vendus atteignent 4 620 t-LCE, principalement auprès de producteurs de CAM en Chine, contre 1 000 t-LCE au T3 2025 (4 400 t-LCE au T2 2026).

Le *cash cost Ex-Works*¹ continue de s'améliorer au fur et à mesure de la montée en cadence de l'usine, se rapprochant progressivement de l'objectif cible à pleine capacité.

Perspectives

À court terme, la demande de lithium devrait continuer à être bien orientée mais ralentir au T4, principalement en raison d'une production de batteries en Chine inférieure aux attentes, bien qu'en hausse par rapport à 2025, ce qui pèse sur le sentiment de marché.

Sur l'ensemble de l'année et à plus long terme, les fondamentaux de la demande mondiale restent néanmoins bien orientés, soutenus par le déploiement rapide des systèmes de stockage d'énergie stationnaire (« ESS ») en Chine, ainsi que par leur montée en puissance en Europe et en Amérique du Nord. La demande devrait également bénéficier de la poursuite de l'adoption des véhicules électriques, notamment en Chine, où le taux de pénétration devrait atteindre 60 % en 2026, et en Europe, où il devrait dépasser 30 %.

Du côté de l'offre, la production mondiale devrait de nouveau être en hausse, portée par la reprise des mines australiennes et le développement de nouveaux projets africains.

Le consensus de marché (carbonate de lithium qualité batterie, CIF Asie) se positionne actuellement à environ 19 000 \$/t-LCE⁸ en moyenne au T4 2026. Ce consensus paraît cependant élevé au regard du niveau de prix observé sur la deuxième quinzaine du mois d'octobre qui est passé sous les 13 000 \$/t-LCE, avec une forte volatilité du marché.

La montée en cadence de l'usine de Centenario se poursuit, avec pour objectif d'atteindre un niveau proche de 100 % de la capacité nominale d'ici fin 2026. La guidance de volumes de carbonate de lithium produits reste ainsi attendue entre 17 et 20 kt-LCE sur l'année.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

En parallèle, le Groupe continue de travailler sur l'optimisation du cash cost (Ex-Works) qui devrait s'établir entre 5 400 et 5 800 \$/t-LCE (aux conditions économiques de 2025) à capacité nominale, restant positionné dans le premier quartile de la courbe des coûts.

Pour rappel, la PFS¹⁴ de la première phase de l'expansion *brownfield*, d'une capacité additionnelle de 11 kt-LCE par an, a été finalisée et les études d'ingénierie détaillées sont en cours. Le projet représenterait un investissement supplémentaire potentiel d'environ 350 M\$, sous réserve d'une décision finale d'investissement qui pourrait intervenir d'ici fin 2027. Il vise une intensité capitalistique réduite et un positionnement renforcé dans le premier quartile de la courbe mondiale des coûts. Concernant cet investissement, Eramet prévoit par ailleurs de déposer prochainement une demande le cadre du Régime d'incitation aux grands investissements (RIGI¹⁵).

En octobre 2026, le projet AGeLi, développé par Eramet avec Électricité de Strasbourg, a été sélectionné par la Commission européenne dans le cadre de l'*Innovation Fund*, avec une subvention de 158 M€, sous réserve de la finalisation de la convention de subvention¹⁶. À terme, la première phase du projet vise une production d'environ 15 kt-LCE par an à partir de saumures géothermales alsaciennes. Une décision finale d'investissement pourrait être prise avant 2030, sous réserve de la solidité de ce projet sur le plan technique, industriel et financier.

♦ Nickel – PT Weda Bay Nickel (« PT WBN »)

En Indonésie, les volumes vendus à l'externes ont été fortement contraints sur le trimestre, compte tenu du redémarrage progressif de la mine en septembre, après quatre mois de *Care & Maintenance*.

Chiffre d'affaires ajusté¹ de l'activité Nickel à 51 M€, - 64 % par rapport au T3 2025 :

- Quote-part de PT WBN (hors off-take) : 17 M€ (vs. 88 M€ au T3 2025), reflétant la mise sous *Care & Maintenance* de la mine sur la majeure partie du trimestre ;
- Off-take NPI¹⁷ : 34 M€ (- 37 %), en ligne avec la baisse des volumes vendus suite à la maintenance de deux fours sur le trimestre.

Minerai de nickel	T3 2026	T3 2025	Var. (%)	9M 2026	9M 2025	Var. (%)
Quote-part du chiffre d'affaires de PT WBN (38,7%) ¹ – M€	17	88	- 81 %	153	244	- 37 %
Ventes externes de minerai de nickel (100%) – Mth	1,6	9,3	- 83 %	11,0	20,3	- 46 %
<i>Dont saprolites – Mth</i>	1,0	6,2	- 83 %	6,8	14,6	- 54 %
<i>Dont latérites – Mth</i>	0,5	3,0	- 83 %	4,2	5,7	- 27 %
Nickel Pig Iron (NPI)	T3 2026	T3 2025	Var. (%)	9M 2026	9M 2025	Var. (%)
Chiffre d'affaires de l'offtake – M€	34	54	- 37 %	123	129	- 5 %
Production de NPI (100%) – kt	5,5	9,4	- 42 %	22,2	26,4	- 16 %
Ventes de NPI (43% offtake) – kt	2,2	4,1	- 46 %	9,3	11,4	- 19 %

¹ Hors offtake de NPI.

Opérations

En Indonésie, le gouvernement Indonésien¹⁸ a octroyé en septembre à PT WBN une révision du RKAB 2026 (volume annuel de production et de ventes, initialement limité à 12 Mth dont 3 Mth de ventes internes).

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

Après avoir été placée en *Care & maintenance* plus de 4 mois, la mine de PT WBN a pu alors redémarrer progressivement ses opérations, au rythme de la remobilisation des sous-traitants et de l'adaptation du plan minier.

En conséquence, PT WBN a été en mesure de commercialiser 1,6 Mth de minerai de nickel à l'externe¹⁹ sur le trimestre (- 83 % vs. T3 2025), dont 1,0 Mth de saprolites et 0,5 Mth de latérites. Les teneurs moyennes des saprolites et latérites vendues ont été respectivement de 1,5 % et 1,1 %. La consommation interne de l'usine de NPI a atteint 0,6 Mth sur le trimestre.

Comme attendu, le redémarrage progressif des opérations à la suite de la période de *Care & maintenance* a pesé sur les coûts de production de la mine, compte tenu de la nécessaire adaptation du plan minier et de la difficulté de remobilisation des sous-traitants, ainsi que du contexte de hausse du prix de l'énergie.

La production de NPI de l'usine s'établit à 5,5 kt-Ni au T3 2026, en baisse de 42 % par rapport au T3 2025, en raison de la maintenance de 2 fours sur le trimestre, qui ont redémarré depuis. Dans le cadre du contrat d'*off-take* (activité de négoce), les ventes de NPI s'établissent à 2,2 kt-Ni, en baisse de 46 %.

Perspectives

Après un ralentissement saisonnier au T3, la demande de nickel devrait s'orienter de nouveau à la hausse. De même, la production de nickel primaire devrait continuer de croître, avec l'augmentation de la production de NPI en Indonésie, conséquence directe de la délivrance de quotas miniers supplémentaires.

Le marché du nickel devrait ainsi être en léger surplus au T4, et légèrement déficitaire sur l'année 2026.

Le consensus de marché du LME s'établit actuellement à environ 17 235 \$/t-Ni⁸ en moyenne pour le T4 2026, une estimation optimiste compte tenu de l'évolution récente des prix qui se situent actuellement à des niveaux proches de 16,000 \$/t.

Les prix de marché du minerai de nickel en Indonésie sont sous pression, suite à l'assouplissement sur les RKABs. Les prix HPM pour les saprolites, après une forte hausse au T3 par rapport au S1 (cf. annexe 4), se stabilisent aujourd'hui à environ 55 \$/th pour une teneur de 1,6%, tandis que ceux des latérites, sous pression (cf. annexe 4), s'élèvent à environ 25 \$/th pour une teneur de 1,2%.

Suite à la révision du RKAB 2026 en septembre, et compte tenu du redémarrage progressif de la mine après quatre mois de *Care & Maintenance*, l'objectif de ventes externes de minerai de nickel est revu à la hausse entre 23 et 26 Mth, avec un mix cependant défavorable, largement composé de latérites sur le T4. La teneur moyenne du minerai vendu en 2026 devrait être stable par rapport à 2025.

La reprise progressive et la montée en puissance de la production devraient concentrer la majorité des volumes de ventes sur les mois de novembre et décembre, avec des encaissements principalement attendus au début de 2027.

♦ Sables Minéralisés

Chiffre d'affaires de l'activité Sables minéralisés à 22 M€, en baisse de 57 % par rapport au T3 2025, reflétant un niveau de production limité à environ 30 % suite à l'incendie survenu en février.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

Sables minéralisés	T3 2026	T3 2025	Var. (%)	9M 2026	9M 2025	Var. (%)
Chiffre d'affaires – M€	22	51	- 57 %	78	186	- 58 %
Production de sables minéralisés – kt	87	239	- 64 %	264	729	- 64 %
Ventes d'ilménite – kt	57	115	- 50 %	204	407	- 50 %
Ventes de zircon – kt	7	17	- 59 %	27	50	- 46 %

Opérations

Pour rappel, au Sénégal, un incendie survenu en février dans l'unité de concentration humide (« WCP²⁰ »), où les minéraux lourds sont séparés du sable extrait, avait entraîné l'arrêt de la production. Depuis la fin du mois d'avril, la production a pu redémarrer partiellement, à un niveau d'environ 30 % de la capacité nominale via les unités d'extraction à sec (« SDM²¹ »). En conséquence, la production de **sables minéralisés** s'établit à 87 kt-HMC²² au T3 2026, en baisse de 64 % par rapport au T3 2025.

Suite au redémarrage en juillet de l'usine de séparation des minéraux lourds (« MSP²³ »), la production et les expéditions de produits finis ont également pu reprendre, mais de manière intermittente selon la disponibilité des stocks de HMC²². Ainsi, les volumes produits et vendus de zircon s'élèvent respectivement à 11 kt et 7 kt sur le trimestre. Les volumes produits et vendus d'ilménite s'établissent quant à eux respectivement à 76 kt et 57 kt.

Le cas de force majeure applicable aux contrats clients et fournisseurs reste en vigueur à ce jour.

Perspectives

La poursuite d'une offre limitée et d'une demande croissante portée par les industries de pointe (électronique, médical, nucléaire, batteries) devrait conduire à une nouvelle hausse du prix moyen du zircon au T4 2026.

En revanche, le déséquilibre observé dans le marché des produits titanifères devrait se poursuivre au T4, et devrait se traduire par un prix moyen de l'ilménite sur l'année inférieur à 2025.

La production de sables minéralisés est estimée entre 300 et 400 kt-HMC en 2026.

Les travaux de reconstruction à l'identique des installations endommagées de la WCP se poursuivent dans le but d'être en mesure de redémarrer en fin d'année avec un retour à pleine capacité de production au T1 2027.

L'impact cash net total de l'incendie, après déduction des indemnités d'assurance, reste estimé à environ 45 M€ en 2026. Il comprend environ 45 M€ de pertes d'exploitation et environ 50 M€ de capex de reconstruction (dont 35 M€ décaissés en 2026) pour des indemnités d'assurance de 50 M€.

◆ Perspectives et Guidance

En vue de la réalisation de l'augmentation de capital prévue d'ici la fin de l'année, Eramet indique exceptionnellement à l'occasion de ce communiqué un **objectif d'EBITDA 2026 ajusté**. Il est estimé **entre 540 M€ et 610 M€**, compte tenu des objectifs de volumes pour l'année et des hypothèses de prix pour le T4 tels que précisés ci-dessous.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

• **Hypothèses de prix²⁴ et de taux de change²⁵ pour le T4 2026 :**

Indice	Moyenne sur 9 mois en 2026	Hypothèses Q4 2026
Minerai de manganèse CIF Chine 44 %	5,14 \$/dm tu	c.4,95 \$/dm tu
<i>LME Nickel</i>	17 371 \$/t	16 000 \$/t
Prix HPM Sapolites 1.6%	52 \$/wmt ¹	c.55 \$/wmt ¹
Prix HPM Latérites 1.2%	34 \$/wmt ¹	c.25 \$/wmt ¹
Carbonate de lithium, qualité batterie, CIF Asie	20 389 \$/t-LCE	c.13 000 \$/t-LCE, avec une forte volatilité
Taux de change €/ \$ couvert	1,17	1,17 ²

¹ Nouvelle formule de calcul entrée en vigueur mi-avril ; nouvelle révision de la formule pour les latérites en septembre

² Sur la base du consensus de taux de change BBG pour le T4 2026, qui s'élève fin octobre à 1,14 €/ \$

Pour rappel, le Groupe avait exceptionnellement mis en place début janvier une couverture sur son exposition EUR/USD. Celle-ci porte sur environ la moitié de son exposition annuelle²⁶ à fin septembre, avec un taux à 1,20. Le taux de change couvert pour 2026 est ainsi estimé à date à environ 1,17 €/ \$, sur la base du consensus de taux de change Bloomberg (1,15 €/ \$ en 2026 à fin octobre).

En Europe, les prix de vente des alliages de manganèse affinés devraient rester bien orientés au T4 2026, soutenus par les effets du CBAM⁹, tandis que ceux des alliages standards devraient rester exposés à une plus forte volatilité, en lien avec la possible exemption de nombreux pays des mesures de sauvegarde des ferroalliages¹⁰. Aux États-Unis, et malgré la forte demande, les prix devraient quant à eux rester stables, en raison des imports indiens.

Les **sensibilités de l'EBITDA ajusté¹** aux prix des métaux et au taux de change sont présentées en annexe 5.

Par ailleurs, les taux de fret maritime devraient rester soutenus au T4 2026, dans un contexte de forte volatilité liée aux zones de tension du commerce maritime mondial. Les coûts des réducteurs et de l'énergie devraient également rester à des niveaux élevés. Les sites de production d'alliages, fortement électro-intensifs, bénéficient toutefois de couvertures sur le coût de l'électricité.

• **Objectifs opérationnels pour 2026 :**

Activités	Indicateur	Guidance 2026 (29/07/2026)	Guidance 2026 (29/10/2026)
Manganèse	Volumes transportés	6,4 - 6,8 Mt	Confirmé
	Cash cost FOB ^{1,2}	2,4 - 2,6 \$/dm tu	Confirmé
	Ventes d'alliages	En hausse vs. 2025	Confirmé
Lithium	Volumes produits	17 - 20 kt-LCE	Confirmé
Minerai de nickel	Volumes vendus à l'externe (Mth)	Limité à 9 Mth sur la base du RKAB initial de 12 Mth	23 - 26 Mth avec un mix défavorable, largement composé de latérites au T4
Sables minéralisés	Production d'HMC	300-400 kt-HMC	Confirmé

¹ Définitions dans glossaire financier en Annexe 7.

² Pour un taux de change \$/€ de 1,17 au 29/07/2026 et 1,15 à fin octobre

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

Le montant des investissements²⁷ reste estimé entre 250 et 290 M€ en 2026, grâce à leur strict contrôle.

Capex	Activité	Guidance 2026 (29/07/2026)	Guidance 2026 (29/10/2026)
Maintenance	Groupe	160 - 200 M€	Confirmé
Dégoullottage	Groupe, dont :	env. 90 M€	Confirmé
	Manganèse - Amélioration de la chaîne logistique au Gabon	env. 70 M€	Confirmé
	Sables minéralisés - Fin du projet d'augmentation de la capacité de production et décarbonation des opérations	env. 20 M€	Confirmé

Calendrier

17.02.2027 : Publication des résultats annuels 2026 du Groupe

29.04.2027 : Publication du chiffre d'affaires du Groupe au 1^{er} trimestre 2027

A PROPOS D'ERAMET

Eramet transforme les ressources minérales de la Terre pour apporter des solutions durables et responsables à la croissance de l'industrie et aux défis de la transition énergétique.

Ses collaborateurs s'y engagent par leur démarche citoyenne et contributive dans l'ensemble des pays où le groupe minier et métallurgique est présent.

Manganèse, nickel, sables minéralisés, et lithium : Eramet valorise et développe les métaux indispensables à la construction d'un monde plus durable.

Partenaire privilégié de ses clients industriels, le Groupe contribue à rendre les infrastructures et les constructions robustes et résistantes, les moyens de mobilité plus performants, les outils de santé plus sûrs, les appareils de télécommunications plus efficaces.

Pleinement engagé dans l'ère des métaux, Eramet ambitionne de devenir une référence de la transformation responsable des ressources minérales de la Terre, pour le bien vivre ensemble.

www.eramet.com

CONTACT INVESTISSEURS

Directrice des Relations Investisseurs

Sandrine Nourry-Dabi

T. +33 1 45 38 37 02

sandrine.nourrydabi@eramet.com

CONTACT PRESSE

Directeur de la Communication Groupe

Laurent Cicoella

+33 1 45 38 41 38

laurent.cicoella@eramet.com

Responsable relations presse

Nedjma Amrani

+33 7 65 65 44 49

nedjma.amrani@eramet.com

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

Annexe 1 : Tableaux de réconciliation

Millions d'euros	9M 2026	9M 2025	Var. (M€)	Var. (%)
Chiffre d'affaires – comptes publiés	2 296	2 045	+ 251	+ 12 %
Quote-part de PT WBN (38,7% hors contrat d'off-take)	153	244	- 91	- 37 %
Chiffre d'affaires ajusté	2 449	2 289	+ 160	+ 7 %
Chiffre d'affaires exclu de la SLN ¹	- 54	- 40	- 14	n.a
Chiffre d'affaires ajusté (hors SLN)²	2 395	2 248	+ 147	+ 7 %

¹ Chiffre d'affaires lié à la vente de minerai de nickel et autres ; le chiffre d'affaires provenant de la commercialisation du ferronickel de la SLN étant comptabilisé au niveau d'Eramet S.A.

² Définition dans glossaire financier en Annexe 7.

Annexe 2 : Chiffre d'affaires trimestriel

En millions d'euros ¹	T3 2026	T2 2026	T1 2026	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025
Manganèse	482	535	464	474	421	492	457
Activité Minerai de Mn ²	290	310 ³	271	264	221	275	250
Activité Alliages de Mn ²	192	224 ³	193	210	200	217	207
Lithium	70	79	57	30	7	4	0
Nickel ajusté (hors SLN)²	51	62	163	245	142	117	114
Sables Minéralisés	22	17	39	55	51	67	68
Holding, éliminations & autres ⁴	121	117	117	105	98	105	104
Groupe Eramet ajusté (hors SLN)	746	809	840	907	720	786	742
Chiffre d'affaires SLN ⁵	21	25	8	7	9	13	19
Groupe Eramet comptes publiés	751	813	732	708	641	716	688

¹ Données arrondies au million le plus proche.

² Cf. définition dans le glossaire financier en Annexe 7.

³ Chiffre d'affaires corrigé au T2, suite au double comptage du chiffre d'affaires du CMM (impact de 11 M€). Cela n'a pas eu d'impact sur le chiffre d'affaires total de la BU Minerai de manganèse.

⁴ Inclut principalement le chiffre d'affaires provenant de la commercialisation du ferronickel de la SLN car comptabilisé au niveau d'Eramet S.A. ; le chiffre d'affaires de la SLN lié à la vente de minerai de nickel et autres a été exclu des chiffres présentés.

⁵ Chiffre d'affaires de la SLN lié à la vente de minerai de nickel et autres.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

Annexe 3 : Productions et ventes

	T3 2026	T2 2026	T1 2026	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	9M 2026	9M 2025
Manganèse									
Production de minerai et aggloméré de manganèse (Mt)	1 910	1 574	1 595	1 680	1 874	1 764	1 785	5 079	5 423
Transport de minerai et aggloméré de manganèse (Mt)	1 696	1 614	1 608	1 517	1 586	1 659	1 386	4 918	4 631
Ventes externes de minerai de manganèse (Mt)	1 432	1 430	1 359	1 572	1 245	1 432	1 240	4 221	3 917
Production d'alliages de manganèse (kt)	157	186 ¹	168	157	174	160	162	511	496
Ventes d'alliages de manganèse (kt)	142	179	158	174	156	161	149	479	465
Lithium									
Production de carbonate de lithium (t-LCE)	4 260	4 720	3 720	3 900	2 080	270	440	12 700	2 790
Ventes de carbonate de lithium (t-LCE)	4 620	4 400	3 920	3 900	1 000	480	40	12 940	1 520
Nickel									
Production de minerai de nickel commercialisable – PT WBN à 100 % (kth) ²	5 890	1 842	10 042	13 303	12 323	7 080	9 169	17 774	28 572
Ventes externes de minerai de nickel – PT WBN à 100 % (kth)	1 551	1 073	8 340	18 234	9 271	5 639	5 399	10 964	20 309
<i>Dont saprolites (kth)</i>	1 043	970	4 762	10 907	6 243	4 574	3 757	6 775	14 574
<i>Dont latérites (kth)</i>	508	102	3 579	7 327	3 028	1 065	1 642	4 189	5 734
Production de NPI – PT WBN à 100 % (kt-Ni contenu)	5,5	7,7	9,0	9,4	9,4	7,9	9,1	22,2	26,4
Ventes de NPI – PT WBN – Off-take 43 % Eramet (kt-Ni contenu)	2,2	3,3	3,8	4,4	4,1	3,5	3,9	9,3	11,4
Sables minéralisés									
Production de sables minéralisés (kt)	87	56	121	254	239	253	236	264	729
Production d'ilménite (kt)	76	0	121	168	145	174	130	197	449
Production de zircon (kt)	11	0	12	19	17	19	16	23	52
Ventes d'ilménite (kt)	57	53	94	177	115	166	126	204	407
Ventes de zircon (kt)	7	4	16	15	17	16	17	27	50

¹ Volumes d'alliages de manganèse produits au T2 corrigés de 191 kt à 186 kt (- 5 kt), suite à la comptabilisation de la production d'oxydes de manganèse, reportée séparément (5 kt sur le S1 2026).

² Avec l'approbation d'une nouvelle étude de faisabilité (plan minier long terme) à l'été 2024, certains minerais pauvres en nickel, qui étaient considérés comme des stériles et non comptabilisés dans la production de minerai officielle, sont désormais classés comme minerais et enregistrés en production.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

Annexe 4 : Tendances de marchés et prix

	9m 2026	T3 2026	S1 2026	9m 2025	T3 2025	S1 2025	Var T3 2026 - T3 2025	Var 9m 2026 - 9m 2025
Manganèse								
Mn CIF China 44 % (\$/dmtu) ¹	5,14	4,94	5,24	4,54	4,34	4,64	+ 14 %	+ 13 %
Ferromanganèse MC – Europe (€/t) ¹	1 596	1 664	1 563	1 419	1 337	1 460	+ 24 %	+ 12 %
Silico-manganèse – Europe (€/t) ¹	1 155	1 199	1 133	1 061	1 027	1 078	+ 17 %	+ 9 %
Lithium								
Lithium carbonate, battery-grade, CIF China excl. VAT (\$/t LCE) ²	20 389	19 294	20 987	8 795	9 048	8 657	+ 113 %	+ 132 %
Nickel								
Ni LME (\$/t) ³	17 371	16 598	17 757	15 252	15 011	15 372	+ 11 %	+ 14 %
Ni LME (\$/lb) ³	7,88	7,53	8,05	6,92	6,81	6,97	+ 11 %	+ 14 %
NPI SMM Index (\$/t) ⁴	14 174	14 497	14 013	11 757	11 520	11 876	+ 26 %	+ 21 %
SMM CIF 1,6% (\$/wmt) ⁵	68	66	69	51	52	50	+ 26 %	+ 33 %
HPM Nickel prices 1,6 %/35 % (\$/wmt) ⁶	52	64	46	27	26	27	+ 142 %	+ 93 %
Sables minéralisés								
Zircon (\$/t) ⁷	1 617	1 750	1 550	1 723	1 630	1 770	+ 7 %	- 6 %
Ilménite voie chlorure (USD/t) ⁸	250	250	251	278	270	283	- 7 %	- 10 %
Exchange rate								
EUR/USD (\$/€) ⁹	1,16	1,15	1,17	1,12	1,17	1,09	- 1 %	+ 4 %

¹ Moyenne des prix de marché (sur base prix mensuels Index CRU), calcul et analyse Eramet.

² SMM (Shanghai Metals Market) : carbonate de lithium Ex-Works Chine qualité batterie spot price, hors TVA.

³ Prix LME (London Metal Exchange).

⁴ Indice SMM NPI 10-12 % à compter de janvier 2026 (anciennement 8-12 %, abandonné à fin 2025). L'indice SMM a été ajusté pour refléter la structure actuelle du marché du nickel, dominée par le NPI indonésien à haute teneur (>10 %) ; ce changement n'a pas d'impact significatif sur les prix, les transactions couvertes par les deux indices étant quasi-équivalentes.

⁵ Indice de prix de marché pour le minerai indonésien de teneur 1,6 % et d'humidité 35 %, incluant le prix plancher HPM et le niveau de prime sur ce dernier.

⁶ Indice officiel pour les prix domestiques du minerai de nickel en Indonésie. Nouvelle formule de calcul entrée en vigueur mi-avril, ayant tiré l'indice fortement à la hausse sur le T2 2026.

⁷ Analyse marché et Eramet (zircon premium).

⁸ Analyse marché et Eramet.

⁹ Bloomberg.

Manganèse^{28,29}

La **production mondiale d'acier au carbone** s'établit à 451 Mt au T3 2026, en baisse de 1 % sur le T3 et les neuf premiers mois de l'année, avec des dynamiques contrastées : la production chinoise recule de 2 %, dans un contexte de faiblesse persistante du secteur immobilier. À l'inverse, elle progresse en Europe (+ 7 %), portée notamment par les mesures de protection commerciale, ainsi qu'en Inde (+ 5 %) et en Amérique du Nord (+ 3 %).

En revanche, la **demande de minerai** est en forte baisse de 7 %, à 4,9 Mt-Mn. **L'offre de minerai** recule de 7 % au T3, à 5,1 Mt-Mn, mais reste excédentaire et les stocks dans les ports chinois atteignent 6,2 Mt fin septembre, contre 5,7 Mt fin juin, soit environ douze semaines de consommation.

L'offre en provenance d'Afrique du Sud reste à des niveaux élevés malgré une baisse par rapport au T3 2025 (- 11 %, près de 50 % du *seaborne*). L'Australie est également en baisse de 17 % compensée par l'offre gabonaise en augmentation de 25 % sur le trimestre.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

Dans ce contexte, l'indice **CRU CIF Chine 44 % du minerai de manganèse** s'établit en moyenne à 4,9 \$/dmu au T3 2026, en hausse de 14 % par rapport au T3 2025 notamment sous l'effet de la hausse des taux de fret. L'indice recule toutefois de 6 % par rapport au S1 2026, sous l'effet d'une demande moins soutenue et d'une offre élevée.

En Europe, les **prix des alliages** ont continué de bénéficier au T3 2026 de la mise en œuvre du CBAM⁹ (affinés + 24 %) et des mesures de sauvegarde de l'UE¹⁰ (standards + 17 %). Aux États-Unis, la pression concurrentielle des imports indiens continue de peser sur les prix, notamment des affinés (- 19 %).

Lithium³⁰

Au T3 2026, les **ventes mondiales de véhicules électriques** (« VE ») restent bien orientées (+ 4 %), tirées par l'Europe où les ventes progressent de 34 % tandis qu'elles reculent de 10 % en Chine et de 40 % aux États-Unis, en raison de l'arrêt de certaines subventions à l'achat. Sur les neuf premiers mois de l'année, la croissance mondiale atteint les 3 %.

Parallèlement, les **installations de systèmes de stockage d'énergie stationnaire** (« ESS ») continuent de croître fortement (+ 47 %), notamment en Europe. Dans ce contexte, la **demande de lithium** progresse de 10 % pour atteindre 538 kt-LCE au T3 (+ 44 % sur neuf mois).

En parallèle, l'**offre de lithium** s'établit à 560 kt-LCE (+ 35 %), portée principalement par la hausse des volumes issus du recyclage de batteries en Chine ainsi qu'une hausse de la production minière par les acteurs historiques miniers en Australie et au Chili. L'augmentation de la production en Argentine, en parallèle de la montée en puissance de nouvelles mines de spodumène au Mali et en Australie, s'ajoute à celle existante.

L'indice **SMM qualité batterie (Ex-Works, Chine)** s'est établi à 19 294 \$/t-LCE en moyenne sur le trimestre, en hausse de 113 % (- 8 % vs. S1 2026).

Nickel³¹

La **production mondiale d'acier inoxydable** progresse de près de 4 % à 16,2 Mt au T3 2026 (+ 5 % sur 9 mois). Elle est portée par la Chine (+ 8 %, plus de 60 % de l'offre mondiale), tandis que le reste du monde affiche une baisse de 3 % sur le trimestre, avec 6 % de baisse en Indonésie.

La **demande de nickel primaire** croît de 4 % à 0,9 Mt-Ni (+ 5 % sur 9 mois), tirée par l'inox (60 % de la demande) et les batteries. La **production mondiale** recule de 7 % à 0,9 Mt-Ni (- 4 % sur 9 mois) : la baisse du NPI¹⁷ indonésien (- 7 %), de la production HPAL³² (- 33 %) et de la production traditionnelle (- 2 %) sont partiellement compensées par la hausse du NPI chinois (+ 15 %).

Le bilan offre/demande (classes I et II³³) est déficitaire sur le trimestre, cependant les stocks visibles au LME/SHFE³⁴ sont en hausse et atteignent 392 kt-Ni fin septembre (vs. 376 kt-Ni fin juin), soit environ 6 semaines de consommation.

Dans ce contexte, le **LME** s'établit à 16 598 \$/t-Ni en moyenne au T3 2026 (+ 11 %) et l'**indice NPI**³⁵ tel que vendu à Weda Bay à 14 497 \$/t (+ 26 %).

En Indonésie, la nouvelle formule **HPM**³⁶, présentée ci-dessous, intègre désormais les autres métaux contenus dans le minerai, notamment le cobalt. Elle a entraîné une forte hausse des prix de référence du minerai, avec + 142 % pour les saprolites à 1,6 % de nickel, à 64,0 \$/th au T3 2026. Cette nouvelle formule de prix a surtout eu un effet sur les primes qui sont désormais quasi nulles car intégrées dans le prix de référence (HPM).

Le prix de marché des saprolites (**SMM 1,6 % CIF**) s'est établi à 65,6 \$/th en moyenne sur le trimestre, en baisse de 13 % par rapport au T2, reflétant notamment le recul du LME.

En ce qui concerne les latérites, la formule de calcul du HPM de référence a été révisée en septembre compte tenu de la rentabilité des usines HPAL érodée par la flambée des prix du souffre,

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

intégrant désormais des facteurs de correction plus faible pour les autres métaux. Cette nouvelle formule commence donc à être appliquée, mais les prix sont déjà sous pression.

Formule de calcul du HPM en Indonésie

Depuis le 15 avril 2026, la formule de calcul du prix de référence du minerai de nickel (HPM) a été mise à jour par le gouvernement indonésien via le Kepmen ESDM No. 144/2026. La nouvelle formule intègre désormais la valorisation des autres métaux contenus dans le minerai (fer, cobalt, chrome), en complément de la teneur en nickel. Elle a ensuite été révisée le 15 septembre 2026 par le Kepmen ESDM No. 363/2026, uniquement pour les minerais à faible teneur en nickel (inférieure ou égale à 1,2 %). La structure de la formule reste inchangée et se calcule comme suit :

$$M = [(Ni\% * CF_Ni * HMA_Ni) + (Fe\% * CF_Fe * HMA_Fe) + (Co\% * CF_Co * HMA_Co) + (Cr\% * CF_Cr * HMA_Cr)] * (1 - MC)$$

Le gouvernement indonésien a mis à disposition un site internet permettant de calculer directement le HPM au lien suivant et sur la base des paramètres ci-dessous : [HPM calculator](#)

- **HPM** : prix plancher (FOB) du minerai, venant de « *Harga Patokan Mineral* » en indonésien
- **Ni% / Fe% / Co% / Cr%** : teneurs en nickel, fer, cobalt et chrome
- **CF_Ni / CF_Fe / CF_Co / CF_Cr** : facteurs de correction (*Correction Factors*) appliqués
 - CF_Ni = 30% +/-1% pour chaque +/-0,1% de teneur en nickel par rapport à la référence de 1,6%.¹
 - CF_Fe = 30%
 - CF_Co = 30%²
 - CF_Cr = 10%
- **HMA** : prix étalon du minerai, venant de « *Harga Mineral Acuan* » en indonésien, équivalent à la moyenne du cours du Nickel / Fer / Cobalt / Chrome au LME cash avec un décalage, exprimé en \$/tonne nickel, et publié 2 fois par mois au lien suivant ([HMA](#))
- **MC** : taux d'humidité du minerai de nickel (*Moisture Content*)

¹ Depuis le 15 septembre 2026, uniquement pour les minerais de type limonite dont la teneur en nickel est inférieure ou égale à 1,2 %, le CF_Ni est fixé à 14 %, diminuant ensuite de 1 point de pourcentage pour chaque baisse de 0,1 point de pourcentage de la teneur en nickel.

² Depuis le 15 septembre 2026, pour les minerais de type limonite dont la teneur en nickel est inférieure ou égale à 1,2 % uniquement, le CF_Co est fixé à 17 %, contre 30 % auparavant.

Sables Minéralisés³⁷

Au T3 2026, le marché du zircon reste équilibré. La demande est restée soutenue en volume, malgré l'incertitude macroéconomique et l'inflation des coûts de production affectant l'industrie de la céramique, principale consommatrice de zircon, tandis que l'offre s'est resserrée, avec des réductions de production de certaines sociétés minières.

En conséquence, le prix du **zircon premium** est en hausse de 7 % sur le trimestre à 1 750 \$/t FOB, (+7% vs. T3 2025).

En revanche, le marché des produits titanifères³⁸, reste marqué par un déséquilibre avec une offre excédentaire, malgré une demande robuste de la part des fabricants de pigment TiO₂ par voie chlorure, principal marché de destination de notre ilménite. Cette situation s'explique notamment par les volumes élevés d'ilménite issus de concentré de sables minéralisés, produit par les acteurs chinois en Afrique.

Dans ce contexte, le prix de l'**ilménite** (voie chlorure) est resté stable par rapport au S1 2026, mais affiche néanmoins une baisse de 7 % par rapport au T3 2025.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

Annexe 5 : Sensibilités de l'EBITDA ajusté du Groupe (hors SLN)

Sensibilités	Variation	Impact EBITDA ajusté (hors SLN) ¹
Prix du minerai de manganèse (CIF Chine 44 %)	+ 1 \$/dmu	c.220 M€
Prix des alliages de manganèse	+ 100 \$/t	c.55 M€
Prix du minerai de nickel (HPM nickel) – Weda Bay	+ 10 \$/th	c.90 M€
Prix du Lithium (carbonate de Lithium, qualité batterie, CIF Asie)	+ 1 000 \$/t LCE	c.10 M€
Taux de change ²	- 0,1 \$/€	c.84 M€

¹ Pour un taux de change \$/€ couvert de 1,17

² Sensibilité calculée en prenant en compte la couverture de change Euro/USD mise en place en 2026

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

Annexe 6 : Société Le Nickel (SLN)

	T3 2026	T2 2026	T1 2026	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	9m 2026	9m 2025
Production de minerai de nickel – (kth)	944	908	632	762	809	694	700	2 484	2 203
Ventes externes de minerai de nickel – (kth)	280	285	73	54	116	169	230	638	514
Production de ferronickel – (kt-Ni contenu)	8,9	8,8	9,3	9,6	9,2	8,8	8,7	27,0	26,7
Ventes de ferronickel – (kt-Ni contenu)	9,0	8,7	9,4	9,8	8,9	9,3	8,2	27,1	26,4
Ni ore CIF China 1,8 % (\$/wmt) ¹	91,3	95,8	90,2	79,2	79,7	81,3	75,0	92,5	78,7

¹ CNFEOL (China FerroAlloy Online), « Autres pays miniers ».

En Nouvelle-Calédonie, la production minière de la SLN s'est établie à 944 kth au T3 2026, en hausse de 17 % par rapport au T3 2025, notamment sous l'effet de l'ouverture d'une nouvelle mine à Houaïlou et de la reprise d'activité sur le site de Kouaoua. L'activité reste fortement impactée par la fermeture de certains sites miniers de la Côte Est.

Les exports de minerai de nickel de la SLN ont atteint 0,3 Mt sur le trimestre, les volumes de minerai produit ayant été principalement dirigés vers l'usine de ferronickel.

Le prix du minerai de nickel (1,8 % CIF Chine), tel qu'exporté par la SLN, s'établit en moyenne à 91 \$/th au T3 2026, en hausse de 15 % par rapport au T3 2025, reflétant la hausse des cours du nickel au LME.

La production de ferronickel s'établit à 8,9 kt-Ni, en baisse de 3 % par rapport au T3 2025. Les volumes vendus s'établissent à 9,0 kt-Ni (+ 1 % vs. T3 2025).

Le cash cost¹ de la production de ferronickel s'est élevé à 8,1 \$/lb en moyenne, en baisse de 4 % par rapport au T3 2025 (8,4 \$/lb). Cette amélioration s'explique principalement par une maîtrise des coûts et un effet de change favorable.

Le prix spot du ferronickel tel que produit par la SLN (nickel de classe II également) s'est situé au-dessus du prix du NPI.

Annexe 7 : Glossaire financier

Indicateurs de performance consolidés

Les indicateurs de performance consolidés utilisés pour la communication financière des résultats et de la performance économique du Groupe et présentés dans ce document sont des données retraitées issues du Reporting du Groupe et suivies par le Comex.

Chiffre d'affaires à périmètre et change constants

Le chiffre d'affaires à périmètre et change constants correspond au chiffre d'affaires corrigé de l'effet des changements de périmètre et de variation de taux de change d'un exercice à l'autre. L'effet périmètre se calcule : pour les sociétés acquises au cours de l'exercice, en éliminant le chiffre d'affaires sur la période en cours et pour les sociétés acquises au cours de la période précédente, en intégrant, sur la période précédente, le chiffre d'affaires en année pleine ; pour les sociétés cédées, en éliminant le chiffre d'affaires sur la période considérée et sur la période comparable antérieure. L'effet de change se calcule en appliquant au chiffre d'affaires de l'exercice considéré les taux de change de l'exercice précédent.

Chiffre d'affaires ajusté (hors SLN)

Le chiffre d'affaires ajusté est présenté afin de permettre une meilleure compréhension de la performance opérationnelle sous-jacente des activités du Groupe. Le chiffre d'affaires ajusté correspond au chiffre d'affaires incluant la quote-part d'Eramet dans le chiffre d'affaires des joint-ventures significatives mises en équivalence dans les comptes du Groupe, retraité de l'off-take de toute ou partie de l'activité.

Au 30 septembre 2026, le chiffre d'affaires est ajusté pour inclure la contribution de PT Weda Bay Nickel, société dans laquelle Eramet détient une participation indirecte de 38,7 %. Le Groupe détient une participation de 43 % dans Strand Minerals Pte Ltd, la holding qui détient 90 % de PT Weda Bay Nickel, qui est comptabilisée dans les états financiers consolidés selon la méthode de mise en équivalence. Un accord d'off-take de la production de ferroalliage de nickel (NPI) est en place avec Tsingshan à hauteur de 43 % pour Eramet et 57 % pour Tsingshan.

Le chiffre d'affaires ajusté exclut également le chiffre d'affaires lié aux ventes de minerai de nickel et autres de la SLN, en tant que société *standalone*, car les pertes de l'entité sont intégralement financées par l'État français depuis 2024, suite à l'accord conclu avec Eramet. Toutefois, le chiffre d'affaires lié au négoce du ferronickel reste comptabilisé dans le chiffre d'affaires ajusté (au niveau de la Holding), compte tenu de l'existence d'un contrat d'achat entre la SLN et Eramet S.A., et d'un contrat de commercialisation entre Eramet S.A. et les clients finaux.

EBITDA ajusté (hors SLN)

L'EBITDA ajusté est présenté afin de permettre une meilleure compréhension de la performance opérationnelle sous-jacente des activités du Groupe. L'EBITDA ajusté correspond à l'EBITDA incluant la quote-part d'Eramet dans l'EBITDA des joint-ventures significatives mises en équivalence dans les comptes du Groupe.

En 2026, l'EBITDA est ajusté pour inclure l'EBITDA proportionnel de PT Weda Bay Nickel, société dans laquelle Eramet détient une participation indirecte de 38,7 %. Le Groupe détient une participation de 43% dans Strand Minerals Pte Ltd, la holding qui détient 90 % de PT Weda Bay Nickel, qui est comptabilisée dans les états financiers consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Par ailleurs, L'EBITDA ajusté exclut l'EBITDA de la SLN en tant que société *standalone*, car les pertes de l'entité sont intégralement financées par l'État français depuis 2024, suite à l'accord conclu avec Eramet. Toutefois, l'EBITDA lié à l'activité de négoce de ferronickel reste comptabilisé dans l'EBITDA ajusté (au niveau de la Holding), compte tenu de l'existence d'un contrat d'achat entre la SLN et Eramet S.A., et un contrat de commercialisation entre Eramet S.A. et les clients finaux.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

Levier ajusté

Le levier ajusté est défini comme la dette nette consolidée, retraitée de la trésorerie disponible apportée par l'Etat français (via TSDI) pour financer les pertes futures de la SLN, et rapportée à l'EBITDA ajusté (tel que défini ci-dessus).

Néanmoins, à l'avenir, dans le cas où d'autres joint-ventures significatives retraitées dans l'EBITDA ajusté supporteraient une dette externe, la dette nette serait ajustée pour inclure la part d'Eramet dans la dette externe des joint-ventures (« dette nette ajustée »). Le levier ajusté serait alors défini comme la dette nette ajustée sur l'EBITDA ajusté, conformément à une approche juste et économique de l'endettement d'Eramet.

Activité minerais de manganèse

L'activité minerais de manganèse correspond aux activités minières de Comilog (hors activité du Complexe Métallurgique de Moanda, « CMM », produisant des alliages de manganèse) et aux activités de transport de Setrag.

Activité alliages de manganèse

L'activité alliages de manganèse correspond aux usines de transformation du minerai de manganèse en alliages de manganèse, et inclut les 3 usines norvégiennes constituant Eramet Norway (« ENO », soit Porsgrunn, Sauda, Kvinesdal), Eramet Marietta (« EMI ») aux États-Unis, Comilog Dunkerque (« CDK ») en France et le Complexe Métallurgique de Moanda (« CMM ») au Gabon.

Cash cost FOB du minerai de manganèse (nouvelle définition)

Le *cash-cost* FOB (« Free On Board ») du minerai de manganèse est défini comme l'ensemble des coûts de production et de structure (R&D y compris la géologie d'exploration, frais administratifs, frais sur vente, frais de transport terrestres) qui couvrent toutes les étapes de l'extraction du minerai jusqu'à son acheminement au port d'embarquement et à son chargement et qui impactent l'EBITDA dans les comptes sociaux de cette société, rapporté au tonnage vendu pour une période donnée. Ce *cash cost* n'inclut pas les coûts du transport maritime, les coûts de marketing et désormais les taxes et redevances minières dont bénéficie l'Etat gabonais.

Cash cost Ex-Works du carbonate de lithium

Le *cash cost* Ex-Works du carbonate de lithium produit par Eramine est défini comme l'ensemble de coûts de production et de structure qui couvrent toutes les étapes d'extraction et de raffinage nécessaires afin d'obtenir le produit final en sortie d'usine, et qui impactent l'EBITDA dans les comptes sociaux de cette société, rapporté au tonnage vendu pour une période donnée. Ce *cash cost* n'inclut ni les coûts du transport terrestre et du transport maritime, ni les taxes et redevances minières dont bénéficie l'Etat argentin, ni les coûts de marketing.

Cash-cost de la SLN

Le *cash-cost* de la SLN est défini comme l'ensemble des coûts de production et de structure (R&D y compris la géologie d'exploration, frais administratifs, frais logistiques et commerciaux), net des crédits des sous-produits (dont exports de minerai de nickel) et prestations locales, qui couvrent toutes les étapes d'élaboration industrielle du produit fini jusqu'à la livraison au client final et qui impactent l'EBITDA dans les comptes sociaux de cette société, rapporté au tonnage vendu.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

Informations importantes

Aucune communication, ni aucune information relative à l'opération mentionnée dans ce document ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission, la souscription ou l'achat de valeurs mobilières d'Eramet S.A. (« **Eramet** » ou la « **Société** ») peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Eramet n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme étant un « prospectus » au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « **Règlement Prospectus (UE)** ») ou au sens des Règlements sur les Offres au Public et l'Admission aux Négociations de 2024 (le « **POATR** »).

Conformément au Règlement Prospectus (UE), la Société mettra à la disposition du public un prospectus volontaire relatif à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (l'« **Augmentation de Capital avec DPS** ») préparé conformément au Règlement Prospectus (UE) lequel sera soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'offre au public en France (en ce compris la Nouvelle-Calédonie) et l'admission sur Euronext Paris des actions nouvelles issues de cette Augmentation de Capital avec DPS.

S'agissant des États membres de l'Espace économique européen autres que la France (les « **États Membres** »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de valeurs mobilières rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États Membres. Par conséquent, les valeurs mobilières d'Eramet peuvent être offertes dans ces États Membres uniquement : (i) à des « investisseurs qualifiés », tels que définis par le Règlement Prospectus (UE) ; (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales par État Membre, autres que des « investisseurs qualifiés » (tels que définis par le Règlement Prospectus (UE)) ; ou (iii) dans tous les autres cas où la publication par Eramet d'un prospectus n'est pas requise au titre des dispositions de l'article 1(4) du Règlement Prospectus (UE) ; et à condition qu'aucune des offres mentionnées aux paragraphes (i) à (iii) ci-dessus ne requière la publication par Eramet d'un prospectus conformément aux dispositions de l'article 3 du Règlement Prospectus (UE), d'un supplément au prospectus conformément aux dispositions de l'article 23 du Règlement Prospectus (UE) ou d'un document Annexe IX conformément aux dispositions de l'article 1(4) du Règlement Prospectus (UE).

S'agissant du Royaume-Uni, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de valeurs mobilières rendant nécessaire la publication d'un prospectus au Royaume-Uni. Par conséquent, les valeurs mobilières d'Eramet peuvent être offertes au Royaume-Uni uniquement : (i) à des « investisseurs qualifiés », tels que définis au paragraphe 15 de l'Annexe 1 du POATR ; (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales, autres que des « investisseurs qualifiés » (tels que définis au paragraphe 15 de l'Annexe 1 du POATR) ; ou (iii) dans tous les autres cas entrant dans le champ d'application de la Partie 1 de l'Annexe 1 du POATR.

Ni le présent document, ni tout autre support se rapportant aux valeurs mobilières d'Eramet n'ont été préparés ou approuvés par une personne autorisée (« **authorised person** ») au sens de la section 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000 (tel que modifié, le « **FSMA** »). En conséquence, le présent document est destiné uniquement aux personnes qui (A) sont situées en dehors du Royaume-Uni ou (B) qui sont des « investisseurs qualifiés », tels que définis au paragraphe 15 de l'Annexe 1 du POATR et (i) qui sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié, le « **Règlement** »), (ii) qui sont compris dans le champ d'application de l'article 49(2) (a) à (d) du Règlement, ou (iii) auxquels le présent document pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes précédents étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Toute valeur mobilière d'Eramet est uniquement destinée aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition de valeurs mobilières ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document ou les informations qu'il contient. Le présent document ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la section 85 du FSMA.

Le présent document ne constitue pas ou ne fait pas partie d'une offre de valeurs mobilières ou d'une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique, ses territoires et possessions, dans l'un des États des États-Unis d'Amérique et du District de Columbia (les « **États-Unis** »). Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement, ou dans des opérations non-soumises à cette obligation d'enregistrement. Les valeurs mobilières d'Eramet n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act. Eramet n'a pas l'intention de faire enregistrer tout ou partie de l'offre de ses valeurs mobilières aux États-Unis ou d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux États-Unis.

La diffusion du présent document dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ou en Afrique du Sud.

Le présent document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

Annexe 8 : Notes de bas de page

¹ Définitions présentées dans le glossaire financier en Annexe 7

² Gearing au sens des covenants bancaires

³ Sous réserve des conditions de marché et de l'obtention de la dérogation par l'AMF au dépôt d'une offre publique obligatoire par l'APE purgée de tout recours.

⁴ Agissant par FSI-Equation (Fonds Stratégique d'Investissement)

⁵ Calculé sur la base des objectifs d'EBITDA ajusté et de capex pour 2026, tels que présentés dans la partie Guidance de ce communiqué

⁶ TF2 : Taux de fréquence des accidents du travail des employés d'Eramet, du personnel intérimaire et des sous-traitants (accidents Mortels, accidents avec et sans arrêt), exprimé en nombre d'accidents par million d'heures travaillées

⁷ L'ensemble des variations commentées du 3ème trimestre 2026 (« T3 2026 ») sont calculées par rapport au 3ème trimestre 2025 (« T3 2025 »), sauf indication contraire. Les mentions T1, T2, T3 et T4 font référence aux quatre trimestres de l'année.

⁸ En octobre 2026

⁹ Carbon Border Adjustment Mechanism (mécanisme d'ajustement carbone aux frontières) : dispositif mis en place par l'Union européenne pour appliquer aux importations un coût carbone comparable à celui supporté par les producteurs européens via le système ETS (marché du carbone)

¹⁰ Mesures de sauvegarde sur les ferroalliages : dispositif commercial de l'Union européenne limitant les importations de ferroalliages via des quotas d'importation au-delà desquels des droits de douane s'appliquent afin de protéger les producteurs européens

¹¹ Facteur de conversion des m³ en tonnes

¹² Ajustement de valeur de -32 M€ comptabilisé au S1 2026 sur les stocks de minerai de manganèse suite à la revue de leur durée d'écoulement

¹³ Avec un décalage d'environ trois mois entre leur date d'achat et leur date de consommation

¹⁴ Pre-Feasibility Study : étude de pré faisabilité

¹⁵ Le RIGI (« Régimen de Incentivo para Grandes Inversiones ») est le régime argentin d'incitation aux grands investissements, prévoyant notamment des incitations fiscales, douanières et en matière de change ainsi qu'une stabilité réglementaire.

¹⁶ dont la signature doit intervenir à la fin du T1 2027

¹⁷ Nickel Pig Iron (« NPI »), fonte de nickel

¹⁸ ESDM (Kementerian Energi dan Sumber Daya Mineral) : Ministère de l'Énergie et des Ressources minérales

¹⁹ Aux usines présentes sur le parc industriel, autre que l'usine de NPI de la JV

²⁰ Wet Concentration Plant

²¹ Supplementary Dry Mining Unit

²² Heavy Mineral Concentrate

²³ Mineral Separation Plant

²⁴ Analyse Eramet sur la base de la situation de marché ainsi que des prix spot du mois d'octobre et d'un panel des principaux analystes sell-side et marché

²⁵ Taux de change couvert estimé à date sur la base des consensus des prévisions Bloomberg au 21 octobre pour l'année 2026 (1,15 €/€)

²⁶ À fin septembre 2026, le taux de couverture est estimé à environ 50 % de l'exposition annuelle, laquelle peut varier de manière significative selon l'évolution des volumes et des prix sur l'année

²⁷ Net de l'apport de l'Etat français pour les capex de la SLN

²⁸ Sauf indication contraire, les données marché correspondent aux estimations Eramet sur la base des données de production World Steel Association

²⁹ Sauf indication contraire, les données de prix correspondent à la moyenne des prix de marché, calculs et analyses Eramet ; indice de prix minerai de manganèse : CRU CIF Chine 44% spot price ; indices de prix des alliages de manganèse : CRU Western Europe spot price

³⁰ Sauf indication contraire, les données de prix correspondent à la moyenne des prix de marché, calculs et analyses Eramet ; indice de prix Lithium carbonate : SMM - battery-grade spot price Ex-Works Chine

³¹ Sauf indication contraire, les données marché correspondent aux estimations Eramet

³² High Pressure Acid Leach : lixiviation par acide à haute pression

³³ Classe I : produit avec un contenu nickel supérieur ou égal à 99 % ; classe II : produit avec un contenu nickel inférieur à 99%

³⁴ LME : London Metal Exchange ; SHFE : Shanghai Futures Exchange

³⁵ Indice SMM NPI 10-12 % à compter de janvier 2026 (anciennement 8-12 %, abandonné à fin 2025). L'indice SMM a été ajusté pour refléter la structure actuelle du marché du nickel, dominée par le NPI indonésien à haute teneur (>10 %) ; ce changement n'a pas d'impact significatif sur les prix, les transactions couvertes par les deux indices étant quasi-équivalentes

³⁶ Prix plancher mensuel FOB tel que défini par le gouvernement et indexé sur le prix du nickel au LME

³⁷ Sauf indication contraire, les données de prix correspondent à la moyenne des prix de marché, calculs et analyses Eramet ; Source Zircon premium (prix FOB) : analyse marché et Eramet ; Source Ilménite voie chlorure (prix FOB) : analyse marché et Eramet

³⁸ Laitier de titane, ilménite, leucoxène et rutile